

Jaqueline Extermann

La famille NICOLE  
du Chenit



*A sa mémoire*



## AVANT-PROPOS

*Cette étude est présentée à titre posthume telle que Jaqueline Extermann-Grosrey l'a laissée en février 1994. Elle la considérait comme pratiquement achevée. Nous la livrons donc en l'état à quelques retouches mineures et détails de mise en page près.*

*Jaqueline s'est passionnée pour la généalogie après la mort de ses parents, en 1987, lorsqu'elle a retrouvé les archives de sa famille et particulièrement les recherches de son grand-père, William Guex. Elle se souvenait de tous les récits que ce dernier lui avait faits lors de promenades à travers Genève et sa campagne, où il savait non seulement raconter l'histoire de leurs ancêtres, mais encore évoquer le cadre dans lequel ils avaient vécu. Ainsi, dans le texte qui suit, la description généalogique, souvent sèche parce que transcrite plus ou moins textuellement des actes notariés, est-elle parfois égayée par une note historique de portée plus générale.*

*En fait, Jaqueline avait aussi étudié les autres branches de notre famille, les Extermann, les Schneider, les Weyermann, les Grosrey, les Pingeon, les Guex, les Hess etc. Et pour la famille Nicole, elle avait une troisième partie en préparation, "Les autres Nicole du Chenit", qui est restée à l'état de tableaux et documents ébauchés. Mais, emportée prématurément par un cancer, Jaqueline n'a pu mener à bien le programme qu'elle avait entrepris avec rigueur et enthousiasme.*

*Que toutes les personnes qui l'ont aidée à établir ce document et qui nous ont conseillé pour son édition finale trouvent ici nos sincères remerciements.*

*Blaise et Pierre Extermann*

*Confignon (Genève), décembre 1996*



## I. Les premiers ancêtres connus

Donnons pour commencer quelques repères historiques sur la commune du Chenit.

D'après Auguste Piguet, "Le nom de Chenit apparaît pour la première fois en 1489 dans le livre des reconnaissances du Lieu : quatre bourgeois, Etienne Lugin, Claude et Etienne Nicoulaz, et Jean Clerc se partagent un vaste fauchage". Le Chenit a connu sa première habitation permanente en 1535.

A. Piguet mentionne les 3 frères Nicoulaz, Noël, Claude et Pierre, qui disposaient au Chenit en 1547 de granges mitoyennes, mais habitaient au Lieu en hiver. Un Claude Nicoulaz est conseiller en 1543. Le 16 octobre 1646 est signé l'acte de séparation des communes du Lieu et du Chenit. Abraham Nicoulaz figure parmi les témoins qui contresignent l'acte. En 1676, on compte 12 familles Nicoulaz dans la commune du Chenit, 13 en 1681 : 2 aux Piguet-Dessous, 1 chez Besençon, 3 au Solliat, 1 chez-lesGolay, 1 chez Meylan, 1 au Campe, 4 à L'Orient.

Vers la fin du dix-septième siècle, un incendie détruit les archives de la commune. Nous ne trouvons donc les actes de baptême qu'à partir de 1688. Le registre des mariages commence en 1706, et celui des décès en 1728.

Le Chenit fait partie du baillage de Romainmôtier dès 1566. Les baillis représentent Leurs Excellences de Berne et gouvernent en leur nom. Le Lieutenant baillival les décharge d'une bonne partie de leur besogne. Le châtelain préside la justice civile en 1ère instance, avec l'aide d'un Lieutenant et d'un secrétaire appelé curial et 12 juges ou justiciers. Deux gouverneurs (élus chaque année) remplacent le syndic de l'époque savoyarde. Ils sont assistés de conseillers. Le Vénérable Consistoire est un tribunal des moeurs se composant d'un juge (appelé aussi Justicier) et de 4 à 8 assesseurs consistoriaux. La famille Nicoulaz a compté comme Juge Abraham des Piguet-Dessous (mentionné en 1646 et 1656), Louys Nicoulaz du Solliat (en 1667 et 1668).

**David Nicoulaz** (E X 896)<sup>1</sup> est le premier ancêtre connu et qui demeurait derrière le Brassus. En 1677 il reconnaît une dette ; il est dit frère de Discret Louys Nicoulaz Juge<sup>2</sup>. Il est décédé entre 1677 et 1687.

Il est le père de 7 enfants : Susanne, née de son premier mariage avec **Elisabeth Challiet**, puis Abraham, Moïse, Joseph, David, Pierre et Siméon, nés de son deuxième mariage, probablement avec **Anne Mareschaux** (mais je n'en suis pas sûre, n'ayant trouvé qu'un seul document pour le démontrer). Les actes de justice établis lors de l'homologation des testaments de Joseph et de David, donnent l'image de cette famille en 1736<sup>3</sup>.

**Pierre Nicoulaz** (E IX 448) est décédé avant 1722. Il laisse une veuve, Marie, qui est nommée **Marie Nicoulaz** dans les conventions établies entre David et Elisabeth, ses enfants<sup>4</sup>. Mais le nom attesté par son testament<sup>5</sup> c'est **Marie Reymond**.

De cette union sont nés trois enfants :

- 1) **Elizabeth**, baptisée le 25 janvier 1694, parrain David Meylan, marraine Louise Mareschaux et Elizabeth Nicoulaz, décédée le 13 mai 1773 à l'âge de 80 ans. Elle épouse le 15 janvier 1722 **Pierre Nicoulaz**<sup>6</sup>, fils de Joseph, Régent au Chenit. Il deviendra assesseur consistorial, et gouverneur, malgré le réticences du conseil à nommer le régent à une fonction importante. Pierre Nicoulaz décède le 29 mai 1767 à l'âge de 76 ans. Le couple n'a eu, semble-t-il, qu'un enfant, mort en bas âge.
- 2) **Judith**, baptisée le 7 février 1697, décédée le 2 février 1769. Le 26 mars 1726, elle épouse **Daniel Piguet**, qui mourra le 20 octobre 1729. De cette union sont nés Jaques Henry (4 août 1726 - 21 novembre 1743), David (b 7 décembre 1727) et Daniel (b 4 juin 1730) qui deviendra tuteur de David et François Nicole, ses petits-neveux. Judith Nicole se remarie le 30 avril 1739 à **Moïse Nicole**, fils de Pierre Nicoulaz et de Jeanne Marie Nicoulaz sa femme, baptisé le 26 novembre 1713. On nomme un procureur à ce Moïse, car il veut partir au service de Sardaigne<sup>7</sup>. Il a dû mourir à l'étranger, car on ne trouve

---

<sup>1</sup> Notation :

J'ai pris comme point de départ Pierre Extermann (E 1 1), où E représente Extermann, par opposition à G (Grosrey), I indique l'ordre des générations. En remontant dans le temps, cil est le numéro attribué à chaque personne, selon la numérotation de Sosa/Stradonitz.

<sup>2</sup> Dh 10 18.8.1677

<sup>3</sup> Voir les tableaux et les documents donnés en annexe.

<sup>4</sup> Voir Dh 9/23 et Dh 10

<sup>5</sup> BIN 231 fo 399

<sup>6</sup> A cette époque, Nicoulaz se prononçait vraisemblablement Nicoule ou Nicole (le [a] ne se prononçant pas), d'où la coexistence des deux orthographes (d'après Marc Nicole).

<sup>7</sup> Dh 9/24.8.10.1739

pas d'acte de décès au Chenit, mais il est dit "feu" lors de la naissance de son fils Pierre Moïse le 29 juillet 1740. Ce garçon décède le 22 septembre 1743.

- 3) **David Nicoulaz** (E VIII 224), né vers 1702. Le Sr David Nicole, conseiller, fils de feu Pierre Nicole du bas du Chenit et de feu Marie Madeleine Capt sa femme, est mort le 26 avril 1784, âgé de quatre-vingt deux ans ; il a été enseveli le 28<sup>ème</sup> suivant<sup>8</sup>.

La naissance et l'acte de décès de David Nicoulaz laissent subsister une incertitude que je n'ai pas pu lever. Le seul David Nicoulaz né vers cette date est dit fils de Moïse. Au baptistère<sup>9</sup>, il manque quelques pages : les baptêmes du 15 avril 1694 au 15 mars 1696. Il y a d'autres lacunes : un autre David, fils de Daniel dessus le Crest, né vers 1702, est dit "non inscrit sur le baptistère" dans l'acte relatant son décès, le 9.1.1753 à 50 ans<sup>10</sup>. Ces lacunes peuvent peut-être expliquer que le nom de la mère inscrit sur l'acte de décès de David Nicoulaz, conseiller, ne corresponde pas à celui qui est mentionné sur les actes notariés cités plus haut.

Le 14 avril 1729, David Nicoulaz épouse **Elisabeth Aubert**, (fille d'Abraham et de Magdeleine Nicoulaz) qui décède avant son mari, le 1<sup>er</sup> décembre 1777 à l'âge de 77 ans. Ils ont les enfants suivants :

1) Marie Magdeleine, 2) Elisabeth, 3) Pierre qui suit, deux enfants morts en bas âge, et encore une Elisabeth née le 14 novembre 1745<sup>11</sup>.

- 1) **Marie Magdeleine**, baptisée le 26 janvier 1730, parrain Pierre Nicole, Régent, marraine Susanne, fille de Pierre Aubert et femme de Pierre Meylan, et Marie Aubert sa soeur. Elle décède à l'âge de 24 ans, le 10 janvier 1754.

- 2) **Elisabeth**, baptisée le 21 mars 1734, parrain Pierre Meylan, fils de feu (ff) Pierre, marraine Elisabeth ff Pierre et femme du Sr Régent Pierre Nicole, et Elisabeth Reimond, fille de David Reimond, tisserand, du Chenit. Le 29 novembre 1767, elle épouse Pierre Moïse Piguët, fils de Jean Pierre, ff Abraham Piguët du Chenit et de Jeanne, fille de Siméon Meylan du Chenit. Il est décédé le 9 février 1820, à l'âge d'environ 81 ans, demeurant au Brassus.

Elisabeth Nicole et Pierre Moïse Piguët ont eu les enfants suivants :

1) Isaac Daniel (1775), 2) Pierre Louys (1779), 3) Pierre Moïse (1781), 4) Angélique (1782).

---

<sup>8</sup> ACV Le Sentier Eb 126/11

<sup>9</sup> Eb 126/1

<sup>10</sup> Eb126/11

<sup>11</sup> Voir dans les documents, le testament d'Elisabeth Aubert (BIH 10, fo 24, 6 janvier 1778).

Au décès de David Nicoulaz, la situation financière est mauvaise et oblige le tuteur de Pierre Nicoulaz, absent du pays, à répudier la succession. Par contre, Pierre Moyse Piguet, au nom de sa femme, l'accepte<sup>12</sup>.

## II. Pierre Nicole

**Pierre Nicole (E VII 112)** a été baptisé le 10 juillet 1735 (Eb 126/2), fils de David ff Pierre Nicole du Chenit et de Elisabeth fille d'Abraham Aubert du Chenit.

Le 24 février 1764 il épouse **Suzanne Marie Golay**, fille de David Golay, fils de Daniel, et de Suzanne Golay, fille de Jean Baptiste Golay du Chenit<sup>13</sup>.

Ils eurent trois enfants :

- 1) **David**, baptisé le 26 août 1764, horloger à Nyon en 1787, puis à Genève en 1796.11 est témoin au baptême de sa nièce, à Satigny en 1795. Dans un acte, il est nommé comme "fils de Pierre et Suzanne Marie née Golay, petit-fils de David Nicole, conseiller, de rière le Brassus".
- 2) **François**, qui suit.
- 3) **Louise Henriette**, baptisée le 13 février 1768.  
Pierre Nicole était capitaine dans les troupes anglaises en Amérique, d'après les documents<sup>14</sup>. Quand il n'était plus en service, Pierre Nicole faisait du commerce, comme l'atteste l'obligation en faveur des No et hon. Sieurs du Conseil de la ville d'Yverdon, contre les Sieurs Abraham Reymond et Pierre Nicole, fils du Sr David Nicole, marchands associés du Chenit<sup>15</sup>. Pierre Nicole s'absente-t-il du pays, en 1778, 1784, et 1786 pour se mettre au service des troupes anglaises ou pour raisons commerciales ?

---

<sup>12</sup> Voir documents BIH 25, fo 113. 12 avril 1785.

<sup>13</sup> Voir tableau généalogique de la famille Golay.

<sup>14</sup> Voir Dh 11/19.9 septembre 1788 et Dh 11/19.24 novembre 1788.

<sup>15</sup> Voir documents Dh 11/9 17 juin 1765.

### III. François Nicole

**François Nicole (E VI 56)** est né le 1<sup>er</sup> avril 1766, baptisé le 17, au Chenit<sup>16</sup>. Il est décédé à Genève le 24 novembre 1849, au Quai des Bergues 29, rentier, âgé de 83 ans, sur la déclaration de François Louis Nicole (ainsi signé), ministre du St Évangile, 41 ans, fils du défunt et de Henri François Reymond, horloger, 52 ans, tous deux domiciliés à Genève.

Son acte de baptême a été levé le 2 mai 1783. Il a donc dû quitter le Chenit vers cette époque. Il demande un acte de bourgeoisie à sa commune en 1787. Il s'établit d'abord à Nyon, puis à Genève en 1789, où il obtient le domicile en 1791. Citoyen au Registre unique. Le 29 avril 1792, à Cartigny, il épouse **Marie Magniet**, fille de Frédéric Élie Magniet, citoyen, et d'Andrienne Lhör à Genève<sup>17</sup>. Sa première fille, Françoise Louise Elisabeth qui suit naît à Genève le 9 juillet 1793. En 1795, il demeure à Bourdigny et c'est là que naît sa deuxième fille Césarine. David Nicole, son frère, en est le parrain et la marraine est Andrienne Magniet née Lühr. En 1800, il a un fils à Vernier. En 1802, il est de nouveau à Genève. La situation politique troublée de l'époque explique, je pense, ces fréquents changements de domicile.

François Nicole est horloger mécanicien. Le 17 juillet 1823 il obtient un passeport pour se rendre à Paris. Il est âgé de 57 ans, mesure 5 pieds 4 pouces, cheveux bruns, front haut, sourcils bruns, yeux bruns, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, barbe brune, visage ovale, teint clair. Deux petites cicatrices.

---

<sup>16</sup> Eb 126/4

<sup>17</sup> Contrat de mariage not. Jean André Chenaud 22e vol.



#### IV. La famille Magniet

**Jaques Magniet** (E IX 456), venu d'Orange, habitant, épouse **Jeanne Garragnon**. Leur fils **Frédéric Magniet** (E VIII 228) est né le 7 novembre 1720, baptisé à St-Pierre le 11 ; il épouse à St-Germain le 3 novembre 1742 **Marie Ester Chambe**, fille de Nicolas, native. Ils ont plusieurs enfants :

- 1) **Marie-Madeleine**, née le 7, baptisée le 9 août 1743 à la Madeleine.
- 2) **Frédéric Élie**, né le 24, baptisé le 31 octobre 1744, qui suit.
- 3) **Jeanne Catherine**, née le 9, baptisée le 13 novembre 1747 à St-Gervais. Le parrain est Jean-Jaques Porte et la marraine Clermonde Dominicé sa femme.
- 4) **Jean-Jaques**, né le 5 août 1749, baptisé le 8 à St-Gervais.
- 5) **Marie Jaqueline Catherine**, baptisée le 30 avril 1752 à St-Pierre.
- 6) **Jaqueline Anne**, baptisée le 9 mai 1756 à la Madeleine.
- 7) **Marie Georgette**, fille de Frédéric Magniet et de Marie Chambe, qui épouse à Berlin le 25 octobre 1773 **François Fabri**, ffeu Odet et de feu Jeanne Ledouble, citoyen genevois, maître horloger<sup>18</sup>.

**Frédéric Elle Magniet (E VII 114)** est né le 24, baptisé le 31 octobre 1744 à la Madeleine. Horloger. Il épouse à l'Église allemande le 27 juillet 1766 **Andrienne Löhr**. Leurs enfants : Marie, qui suit, et Ami Jean Matthieu, b. le 9 janvier 1782 à St-Germain.

**Marie Magniet (E VI 57)**, née le 5 février 1768, baptisée le 14 à St-Pierre. Elle est décédée à Genève le 11 mars 1847, à la rue Verdaine 278, sans profession, âgée de 79 ans, née et domiciliée à Genève, mariée à François Nicole, fille de feu Frédéric Elie Magniet et de défunte Andrienne Löhr, sa femme, sur la déclaration de Henri François Reymond, horloger, âgé de 51 ans, et Élie François Auguste Lecoultre, ministre du St Évangile, âgé de 30 ans, le premier gendre, le second petit-fils de la défunte, tous deux domiciliés à Genève.

---

<sup>18</sup> Convention matrimoniale, not. Mercier et Dunant 12<sup>e</sup> vol. 02 02 1775.

## V. Les enfants de François Nicole et Marie Magniet La famille alliée Lecoultre

- 1) **Françoise Louise Elisabeth Nicole** née à Genève le 9 juillet 1793, décédée le 3 décembre 1852. Épouse à St-Gervais le 30 juillet 1815 **François Louis Lecoultre**, âgé de 32 ans 11 mois, né au Chenit, au canton de Vaud, demeurant à Genève, horloger, fils de feu Abraham Joseph Lecoultre décédé au Chenit le 14 juillet 1814 et de Julie Golay sa veuve, rentière, demeurant au Chenit.

**Notice sur la famille Lecoultre**, d'après Charles A. Roch<sup>19</sup>, Abraham Joseph Lecoultre et Julie Golay ont eu trois fils : François Louis, Henri Joseph et Samuel.

"Samuel épousa premièrement au Pt-Saconnex Christine Martin, fille de Jean-Michel et de Jeanne Lapierre, morte le 8 janvier 1839, deuxièmement le 4 mai 1841 Marie Philippine dite Aime, fille de François Duperrut et de Jeanne-Henriette Maurer.

Henri Joseph (1795-1856), établi à Genève, fut le premier à construire les pièces à musique avec plusieurs cylindres de rechange qu'on nomme actuellement pièces à révolver<sup>20</sup>. François Louis (1782-1829) est aussi cité par E.F. Wartmann comme ayant appliqué le premier la fraise à la taille des lames pour obtenir un clavier d'un seul bloc dans les pièces à musique.

François Louis et Françoise Louise Elisabeth Nicole ont eu François Auguste Élie Lecoultre<sup>21</sup>, né le 19 juin 1816, mort le 21 juin 1882, naturalisé le 22 mars 1840, ministre du St-Evangile, directeur des écoles primaires (1844-1849), puis fondateur d'une école libre. Il épousa le 20 mai 1846 Jeanne Julie Schröder, fille d'Auguste Henri et de Jeanne Julie Schuler, dont il eut quatre filles et deux garçons :

- 1) Jean-Jules, né le 29 mars 1849, épouse à Neuchâtel le 29.03 1880 Henriette Julie Emma Jacottet, fille de Paul et de Julie Emma Borel, Professeur à l'Université de Neuchâtel. Son fils Élie Paul, né à Neuchâtel le 13 septembre 1882, épouse à Genève le 14 août 1911 Renée Fermaud, fille de Charles et de Marguerite Karcher, dont il a Pierre Jules François, né à Naples le 22 février 1913.

---

<sup>19</sup> La famille Lecoultre- originaire de Lizy-sur-Ourcq - du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle

<sup>20</sup> cf. E.F. Wartmann, Notice historique des inventions et des perfectionnements faits à Genève dans le champ de l'industrie... Genève 1873.

<sup>21</sup> Henri Heyer, l'Église de Genève

- 2) Auguste Henri, né le 4 février 1853, mort le 3 janvier 1892, professeur à la Faculté de théologie de l'Église libre du canton de Vaud, épouse le 22 septembre 1886 Hélène Julie Marie Chatelanat dont il eut 2 filles."
- 2) **Césarine Louise Andrienne Nicole** née à Bourdigny le 27 février 1795, décédée à Genève le 28 décembre 1871. Elle épouse **Henri François Reymond**, fils de David et de Charlotte Gaulay, qui décède à Genève le 7 janvier 1863, né à La Vallée vers 1796. Ils eurent :
  - a) César Henri né le 28 octobre 1828 et
  - b) Auguste Louis Reymond, né le 19 octobre 1830, qui épouse Julie Decroux, fille de François et de Jeannette Carrier en 1861 dont il eut Maurice, né en 1862, Augustine et Victor François né en 1874.
- 3) **Jean Louis Philippe**, né à Vernier le 1<sup>er</sup> juin 1800, mort le 20 juillet 1875.
- 4) **Ami Matthieu**, né à Bourdigny le 26 janvier 1796, décédé en mars 1802.
- 5) **François Louis André**, né à Genève le 19 juin 1804, décédé le 19 décembre 1805.
- 6) **Marie Louise Françoise**, née à Genève le 5 octobre 1806, décédée le 20 janvier 1808.
- 7) **François Louis, dit César**, qui suit.

## VI. François Louis Nicole, dit César

François Louis Nicole, dit César (E V 28). Né à Genève le 1<sup>er</sup> octobre 1808 décédé aux Eaux-Vives, aux Tranchées de Rive n° 355, le 28 novembre 1862, âgé de 54 ans<sup>22</sup>.

Le 1<sup>er</sup> février 1838 il épouse à Genève Françoise Alexandrine Mestral, dite Fanny, fille de Jean Etienne et de Susanne Janin (née à Vallorbe le 5 janvier 1779, fille de Louis et de Marie Matthey). L'acte de mariage est dressé en présence de Pierre André Girard, propriétaire, 67 ans, oncle de l'épouse par alliance, de David Louis Mestral, instituteur, 33 ans, frère de l'épouse, de Jacob Vicat, négociant, 37 ans, beau-frère de l'épouse, et de Henri François Reymond, horloger, 40 ans, beau-frère de l'époux, tous quatre domiciliés à Genève.

---

<sup>22</sup> Remarque : dans aucun acte d'état-civil je n'ai trouvé le prénom de César.

Ministre du St-Évangile, Président de la commission administrative de l'Hôpital de Genève du 24 septembre 1847 au 27 novembre 1850, Régent de 3<sup>e</sup> latine au Collège classique en 1848.

Leurs enfants :

- 1) **Albert Henri Élie**, né le 26 12 1838, qui suit.
- 2) **Jules Louis Adolphe**, né le 20 novembre 1842, qui suit.
- 3) **Julie Françoise Émilie**, née le 11 février 1844, qui suit.
- 4) **Adrien Louis Joseph**, né le 1<sup>er</sup> mai 1846, décédé le 7 mai 1846.
- 5) **Gabriel Henri**, né le 1<sup>er</sup> novembre 1847, décédé le 3 juin 1884, sans postérité. Homme de confiance de la famille Rotschild, il est resté à Paris pendant la guerre de 1870-71 pour préserver leurs biens.
- 6) **Julie Marie**, née le 1<sup>er</sup> juin 1850, qui suit.

## VII. La famille Mestral

Le 18 mai 1638 sont reçus bourgeois de Genève pour 1000 fl. 4 mousquets et 4 seillots les Hon Pierre, Philippe, Jaques et Antoine Mestral frères, ff bon. Louys de Landecy. Ce dernier était praticien, procureur aux appellations de St Victor et Chapitre. Il épousa **Claude Dupuis**.

**Pierre Mestral** (E X 928), né vers 1614, décédé le 9 août 1678 ; épouse vers 1637 **Louyse Ayme**, fille de Jaques, moulinier de soye, CG. Leurs enfants :

- 1) Julia qui épouse Jean Massé, 2) Jean Mestral qui épouse Louise Lect, 3) Claudine, 4) Pierre qui suit.

**Pierre Mestral** (E IX 464) est né le 31 décembre 1651, baptisé à St Gervais le 1<sup>er</sup> janvier 1652<sup>23</sup>. Son jumeau Aymé n'a pas vécu. Il est décédé le 22 juillet 1705<sup>24</sup>. Il a testé par devant Me Jean Fornet. Il épouse en 1678 **Ester Janvier**, ff Etienne et de Jeanne Desprez. Citoyen genevois, maître horloger. Ils

---

<sup>23</sup> AEG EC SG BM 7

<sup>24</sup> Livre des Morts 52 p. 115

ont eu, outre plusieurs enfants morts en bas âge, 1) Sébastien, né le 7 août 1684 qui épouse Jeanne Ravier, qui aura comme fils François Mestral (épouse Anne Mussard), et comme petit- fils Robert Mestral .2) François Mestral qui suit.

**François Mestral** (E VIII 232) est né le 5 avril 1688, baptisé le 8 à St Gervais, décédé le 22 janvier 1766. Maître horloger. Il épouse à St Gervais le 29janvier 1713 **Elisabeth Bellamy**, fille de Pierre.

Leurs enfants :

- 1) **Esther**, née le 9 décembre 1713.
- 2) **Anne-Marie**, née le 10 août 1716.
- 3) **Anne Françoise**, née le 5 septembre 1719.
- 4) **David**, né le 10 août 1721, qui épouse Anne Bellard ; en 1784, il demeure à Marseille.
- 5) **Jaques**, né le 29 mai 1724.
- 6) **Louis**, qui suit, et Jean-Louis jumeaux, nés le 28 février 1730. Jean-Louis est décédé le 6 mars 1730.

**Louis Mestral** (E VII 116), né le 28 février 1730. Il est maître marchand-horloger, citoyen genevois.

(Je n'ai pas trouvé sa date de décès, qui se situe entre 1780 et 1798. Il épouse le 4 novembre 1765 **Anne Dominicé**, fille de feu Jaques André Dominicé, citoyen, et de Marie Roussel. La famille Dominicé descend de Christophe Dominicé, tisserand de toile, venu d'Aulnoys en Lorraine au XVI<sup>e</sup> s.)

Leurs enfants :

- 1) **Marie Pernelle**, née le 20 septembre 1766, le parrain est Simon Pierre Roussel.
- 2) **David Louis**, né le 21 mai 1768, décédé le 3 janvier 1835. Il épouse le 20 mars 1798 Julie Andrienne Lugardon, fille d'Emmanuel et d'Elisabeth Char-ton. Julie A. Lugardon est la tante du peintre Jean Léonard Lugardon (1801-1884).
- 3) **Jean Etienne**, qui suit.

Dans les actes du notaire Jean Binet<sup>25</sup>, on trouve une obligation en règlement et subrogation de M. Louis Mestral, maître marchand horloger, citoyen, par procuration de Sr Robert Mestral, citoyen, négociant établi à Sarta en Albanie, ville sous la domination du Grand Seigneur, pour Mr. Jacob Argand, Auditeur de la Justice et Police, citoyen. Le dit Robert fils de feu François et de dame Anne Mussard.

**Jean Etienne Mestral** (E VI 58) est né le 5 juin 1770<sup>26</sup>. "Le 4 mai 1814 sont comparus Pierre André Girard, négociant, 43 ans, et Jean Théodore Gervais, graveur, 41 ans, demeurant tous deux à Genève : Jean Etienne Mestral, marchand épicier, fils de Jean-Louis Mestral, est décédé le jour d'hui à midi, âgé de 43 ans, marié à **Susanne Janin**, né à Genève, y demeurant au Molard, maison Bérard, le premier déclarant beau-frère du défunt, et l'autre ami." Il épouse à St-Pierre le 8 juillet 1799 "Susanne Janin, native de Vallorbe, district d'Orbe, Canton du Léman, âgée de 20 ans et demi, domiciliée à Genève, lesquels futurs conjoints étaient accompagnés de Louis François Janin, âgé de 45 ans, David Louis Mestral, horloger, âgé de 30 ans, frère du futur, Jean Augé, horloger, âgé de 54 ans, Jean Théodore Gervais, graveur, âgé de 26 ans, domiciliés en cette commune. Susanne Janin est née le 5 janvier 1779 à Vallorbe en Helvétie, du légitime mariage entre Louis (François) Jannin (sic) et Marie Matthey."

Leurs enfants :

- 1) **Caroline Antoinette**, décédée à Genève le 29 février 1880, épouse de Jacob Vicat, fils de Jaques.
- 2) **David Louis**, 1804-1890, instituteur. D'après G. Mützenberg<sup>27</sup>, David Louis Mestral est répétiteur à l'école industrielle. Rodolphe Toepffer l'engage pour son institut de la Promenade St-Antoine "David Louis Mestral qui se fait une réputation à l'École industrielle et par le succès de ses élèves à la Faculté des sciences". Il est nommé en 1837 pour donner des cours facultatifs d'arithmétique au Collège<sup>28</sup>.
- 3) **Françoise Alexandrine dite Fanny**, qui suit.
- 4) **Jeanne Suzanne**, décédée en 1896.

---

<sup>25</sup> 46<sup>e</sup> vol. p. 474 (16 06-30 12 1780)

<sup>26</sup> EC Temple Neuf BM

<sup>27</sup> Genève 1830. Restauration de l'école, p. 203, 231 306.

<sup>28</sup> Loi du 4 avril 1836

- 4) **Jeanne Henriette Mestral**, née le 27 janvier 1812, décédée le 16 février 1903, épouse de François Delétra. Ils ont David Delétra, qui aura pour fils Charles Delétra, pasteur à Dardagny puis au Gd-Saconnex, et pour petit-fils le notaire Lucien Delétra. La fille de David Delétra est Laure, épouse Rochat, dont la fille Madeleine épousera J. Assimacopoulos. Jeanne Henriette Delétra était la marraine d'Élie Nicole, d'après la dédicace d'un livre en possession de Marc Nicole.

**Françoise Alexandrine Mestral, dite Fanny** (E V 29) est née à Genève le 14 novembre 1809, et est décédée le 2 juin 1903. Elle enseigne à l'école de la Place Bel-Air de 1832 à 1837. Je cite Gabriel Mutzenberg :

"Une autre école primaire unie au Collège, celle de Bel-Air, apparaît à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les enfants de l'un et l'autre sexe y reçoivent, à des heures différentes, des leçons d'orthographe, de grammaire et d'arithmétique. Jacques Girard, titulaire de la classe pendant trente-six ans, auteur d'une grammaire française, y enseigne en 1820. Il a 50 garçons et 30 filles. Ces dernières, en 1826, sont prises en charge par une maîtresse, Mlle Delavaux. Son enseignement, dans un local brûlant et bruyant, est fatal à sa santé. Elle meurt d'une maladie pulmonaire en 1832. Une excellente pédagogue, Fanny Mestral, lui succède. La loi sur les Collèges du 4 avril 1836 fait disparaître la classe des garçons et transforme celle des filles en école secondaire<sup>29</sup>".

## VIII. La famille Janin, du Val de Pragelas

La famille Janin, reçue bourgeoise de Genève en 1733, est originaire de Fraisse, vallée de Pragelas. Dans le Livre des Bourgeois de Covelle, on lit : "Le 8 août 1733 Sieur Jaques Janin, marchand épiciier, fils de feu Jean Janin, natif de Fraisse, val de Pragelas, vinaigrier, retiré en cette ville dans le temps des refuges, scavoit 1687, 3000 fi, 1 assort (= fusil muni de son fournement) et 10 é à la b (=10 écus à la bibliothèque)"

---

<sup>29</sup> ibid p. 177

## Les Vaudois du Piémont<sup>30</sup>

"Le schisme du XII<sup>e</sup> s. qui donna naissance à l'Église Vaudoise n'est pas l'oeuvre d'un seul homme, mais un mouvement face à "l'apostasie romaine" : Pierre de Bruys à Toulouse en 1100, Henry de Cluny au Mans en 1116, Arnaldo à Brescia en 1135, Pierre Valdo à Lyon en 1173. Au début, à Lyon, on appelait ces chrétiens "léonistes" ou "Pauvres de Lyon". Le nom de "Vaudois" apparaît pour la première fois en 1180".

Le mouvement se répandit rapidement et prit une grande ampleur en Provence, Dauphiné (dont faisait partie le Val de Pragelas jusqu'en 1708, date où il entra dans les États de la Maison de Savoie).

Ils furent persécutés, mais ils avaient pris de telles racines en Dauphiné, qu'ils ne purent être éliminés. Leur vie simple et leur foi évangélique les faisaient apprécier de la population. Il y eut des colonies de Vaudois en Alsace, Lorraine, et en Allemagne, en Bohême (où Pierre Valdo est mort) et en Autriche.

Au XVI<sup>e</sup> s. les Vaudois des Vallées se mirent en relation avec les Réformateurs. Au Synode de Chamforans, en 1532, ils se rattachèrent à la Réforme suisse.

Louis XIV révoqua l'Édit de Nantes en 1685 et obligea son voisin, le Duc de Savoie, à extirper le culte vaudois de ses États. Les Vaudois du Pragelas furent les premiers à être attaqués : 2000 d'entre eux émigrèrent en Allemagne. Bien d'autres furent emprisonnés. On vendit tous leurs biens aux catholiques piémontais et savoyards.

Toutefois 200 résistants qui s'étaient réfugiés dans les montagnes inaccessibles, descendaient se ravitailler dans les vallées et y semaient la terreur. Voyant qu'il ne pouvait en venir à bout, le Duc de Savoie entra en négociation et les 200 obtinrent l'autorisation de se rendre librement en Suisse, ainsi que la libération de tous les prisonniers vaudois, qui trouvèrent alors refuge en Suisse et en Allemagne, dans le cours de l'hiver 1687. C'est à cette date que Jean Janin, natif de Fraisse dans le Val de Pragelas, arriva à Genève. Mais les Vaudois aspiraient à rentrer chez eux. La "Glorieuse Rentrée" eut lieu en août 1689, sous la direction d'Henry Arnaud. Après de nombreux combats, l'édit définitif de la Restauration des Vaudois dans leurs Vallées fut publié en mai 1694.

---

<sup>30</sup> D'après l'Histoire des Vaudois du Piémont par Teofilo Gay. 1912.

La période qui suivit fut une alternance de tolérance et d'accès d'oppression. Le Roi de Sardaigne finalement supprima entièrement le culte vaudois dans le Val de Pragelas en 1730, et les derniers pragelains émigrèrent en Suisse.

Les Vaudois du Piémont eurent 15 ans de répit sous la République et l'Empire. Après la Restauration, le Roi de Sardaigne signa l'Édit d'Émancipation en 1848, qui reconnut enfin aux Vaudois les mêmes droits que ses autres sujets.



## Deuxième partie

---

Les descendants  
de François César Nicole  
et Fanny Mestral

## IX. Albert Henri Elie Nicole

**Albert Henri Élie** (E IV 14) est né à Genève le 26 décembre 1838, décédé au Pt-Saconnex le 27 octobre 1899. Il fut admis à la Ste Cène à StPierre le 23 août 1853. Il demande un passeport à Genève, en 1857. Négociant. Le 10 novembre 1866, il épouse à Paris (IXe arr.) **Amandine Delaplace**, fille de Armand Joseph et de Marie Anne Weber (cette dernière née à Marmoutiers, Bas-Rhin). Il est à ce moment-là domicilié rue de la Tour d'Auvergne 31, à Paris, commis négociant.

Leurs enfants :

- 1) **Juliette**, née à Paris, le 11 avril 1870, qui suit.
- 2) **Henri**, né à Paris le 16 janvier 1872, décédé le 20 juillet 1947 à Crissier (VD). Sur sa fiche de décès, il est dit originaire de Genève et Le Chenit (VD). Son interdiction a été requise le 11 décembre 1899 : ... "a eu vers l'âge de 2 ans une contusion très grave à la tête, par la faute d'une bonne qui l'a laissé tomber dans un escalier. Qu'après avoir présenté quelques symptômes méningistiques sérieux, sa santé s'est rétablie, mais que depuis n'a pu marcher et parler que vers 4 ans, que son intelligence a subi un arrêt de développement, qu'il n'a pas pu dans la suite apprendre que difficilement à lire et à écrire, et pas du tout à calculer..." Dans cet acte, est mentionné comme membre du conseil de famille David Delétra, pasteur à Dardagny, cousin. Le jugement du 9 janvier 1900 nomme Jules Nicole tuteur d'Henri. Henri a vécu chez René Richard, à Crissier (VD), où il était ouvrier de ferme. (La fille de René Richard, Céline, a épousé Pierre Wyssat).
- 3) **Paul**, né le 20 novembre 1874 à Argenteuil, décédé à Chênes-Bougeries le 22 juin 1956. Il a eu un petit commerce de bicyclettes, puis a été employé au Service du gaz. Il est à la retraite à 50 ans. En 1896, il renonce à la nationalité française. Il était domicilié à la rue Caroline 40, à Carouge.  
Albert Nicole décide de rentrer en Suisse, achète la maison du Pommier (Gd-Saconnex) sur le conseil de son frère Jules. Dans le train qui les ramène à Genève, sa femme prend mal, et elle meurt chez Mme Richard, à Crissier, le 15 août 1898.

**Juliette Nicole** (E III 7) est née à Paris le 11 avril 1870, décédée à Genève le 16 janvier 1942. Elle épouse le 14 novembre 1902 **Jacques Weyermann**, commis, demeurant à Genève, rue du Commerce 9, fils majeur de M. André

Weyermann décédé et Mme Anne Hofer, sa veuve. Dans cet acte, Juliette Nicole est dite originaire du Chenit, VD. Jacques Weyermann est comptable, puis Directeur de la C<sup>ie</sup> Singer (machines à coudre) à Genève. Il est décédé le 30 août 1924.

Ils ont une fille, **Madeleine** (E II 3), qui épousera **Édouard Jean-Paul Extermann** (E II 2) qui auront **Jacqueline Aimée**, née le 29 juillet 1934, **Pierre Ernest** (E I 1), né le 9 mai 1936, **Marie Hélène, dite Marinette**, née le 22 avril 1941 et **André Michel**, né le 24 juin 1945.

## X. Jules Louis Adolphe Nicole, professeur à l'Université.

**Jules Louis Adolphe** est né le 20 novembre 1842 à Genève, décédé le 14 avril 1921 aux Eaux-Vives. Il épouse à Paris le 8 juin 1872<sup>31</sup>. **Marie Eugénie Benoist** (5 décembre 1845 – 1<sup>er</sup> décembre 1946), fille de Paul Auguste Henri Benoist et de Louise Elisa Bouet de Bayeux (Calvados)<sup>32</sup>.

Jules a été chargé de cours à l'École pratique des Hautes-Études à Paris de 1872 à 1874, puis professeur de langue et littérature grecques à l'Université de Genève dès 1874. D<sup>f</sup> h. c. des Universités de Bâle et d'Athènes. Un des fondateurs des études papyrologiques à Genève, il renouvela la méthode d'étude des sources littéraires grecques. Il eut la joie de divulguer les premiers fragments de Ménandre, trois scènes de la comédie "Le laboureur". Il fit don de sa collection de papyrus à l'Université de Genève.

Leurs enfants :

- 1) **Albert**, né le 7 avril 1873, mort le 29 avril 1966 à Lausanne. Il épouse à Francfort sur Main le 5 août 1903 Mathilde Cornelia Berta de Neufville, fille de Julius. Elle est née le 8 août 1876, décédée en... (?) Pasteur à Sonvilier, puis à Berlin, professeur à Lausanne<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup> acte enregistré à Genève le 03 09 1872

<sup>32</sup> Il faut remarquer ici que les présentes recherches n'ont pas confirmé l'indication donnée par le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse comme quoi Mont-la-Ville serait le lieu d'origine de la lignée de Jules Louis Adolphe.

<sup>33</sup> E. Barde. AEG Man. hist. 319/15 f. 133.

Leurs enfants :

- a) **Marcel**, né à Berlin 8 juin 1907, pasteur et professeur de théologie à Nogent sur Marne, épouse **Aimée Paget** (24 février 1911 - 1992) dont il a :
- i. **Émile**, né le 26 octobre 1944, qui épouse **Marie-Claire Kaloustian**. Il vit à Meulan, Yvelines, et est professeur de théologie. Ils ont trois enfants :  
**Myriam**, née en 1967, **Jean-Marc**, né en 1968 qui a épousé **Claire**, et **Thierry**, né en 1970.
  - ii. **Jacques**, né en 1947, qui a épousé Marie-Claire Badertscher. Ils n'ont pas d'enfant. Jacques est pasteur et linguiste et anime au Togo une équipe de traducteurs de la Bible.
- b) **Mariella**, née 24 janvier 1912.
- c) **Roger**, né en 1915, qui épouse **Annette** Cyr. Ils n'ont pas d'enfants. Roger est D<sup>r</sup> en théologie de l'Université Gordon-Cunwell et D<sup>r</sup> en philosophie de l'Université Harvard. Ils vivent à Apopka en Floride.
- 2) **Georges Marc Nicole**, né le 22 février 1880 à Genève. Décédé à Paris (XIV<sup>e</sup>) le 5 août 1937. Élève de l'école française d'Athènes, Docteur ès Lettres, Suppléant du Prof. d'archéologie à l'Université de Genève de 1904 à 1907<sup>34</sup>. Il épouse aux Eaux-Vives le 8 octobre 1914 **Isabelle Jeanne Cabane**, (13 juillet 1894 -20 décembre 1949) fille d'Édouard Lucien, artiste peintre élève de Bouguereau, et de Lucie Perrault.

Leur enfant :

**Claude Marc**, né à Paris le 1<sup>er</sup> mai 1923. Il épouse à Montana le 7 octobre 1950 **Marie Jeanne Alice Violette Michelle Rüttgers**, née à Montana le 20 février 1928, fille de Paul Louis Martin Jacob Théodore et de Violette Alice Martin. Marc a été professeur de français au Collège de Genève, puis au Cycle d'Orientation dont il a assumé la direction générale pendant quelques années. Il a reçu en juillet 1994 la "Médaille d'or de la Renaissance française, médaille du rayonnement culturel au titre de l'enseignement".

Leurs enfants :

**Georges** et **Gérard**, jumeaux, nés le 10 avril 1952. Georges est décédé le 6 novembre 1976.

**Mireille**, née le 28 janvier 1957.

---

<sup>34</sup> E. Barde. AEG Man. Hist. 319/15.

## XI. Julie Françoise Emilie Nicole - Leirens.

**Julie Françoise Émilie Nicole** est née à Genève le 11 février 1844, décédée en 1929. Originaire de Genève. Le 8 août 1875 "**Constant Alphonse Leirens**, propriétaire, originaire de Gand (Belgique) où il est né le 3 mai 1813, domicilié depuis moins de 6 mois aux Charmilles (Commune de Pt-Saconnex) et précédemment à St-Hosseten-Noode, près de Bruxelles, fils majeur des défunts François Louis Leirens et Charlotte van Aelbroeck, sa femme, tous deux décédés à Gand, le père le 14 juillet 1856, la mère le 6 janvier 1865. Veuf en premières noces de Marie Louise Frédérique Amélie de Ribbentrop, décédée à Iena (Saxe-Weimar) le 28 janvier 1869, épouse **Julie Françoise Émilie Nicole**, sans profession, citoyenne genevoise, domiciliée en la dite ville où elle est née le 11 février 1844<sup>35</sup>."

Ils ont eu le 13 septembre 1881 **Valentine Françoise**, qui épousa **Charles Bally** à Paris le 23 juin 1904, fils de Jean Gabriel et de Elisa Henriette Louise Ruffini, (4 février 1865 - 10 avril 1947, linguiste, successeur de Saussure). Ils ont divorcé le 16 janvier 1905, confirmé par la Cour de Justice le 22 février 1905.

Valentine était passionnée de montagne. Nous avons trouvé, publié dans le bulletin du Club alpin français<sup>36</sup>, un article de Valentine Bally-Leirens sur *Notre ascension d'hiver à la Pointe Percée (2752 m.)*. Elle était accompagnée de deux guides. D'autre part, le bulletin mentionne les excursions suivantes : "Autour de Chamonix, Mme Bally Leirens a pu mener à bien, en compagnie des guides Joseph et Camille Ravel, les ascensions du Buet (3098 m.), la traversée du Belvédère des Aiguilles Rouges (2966 m.) par l'arête de Bérard, avec descente sur la vallée du Bérard par le Glacier du Mort, l'escalade du Pouce (2873 m.) par l'arête, la traversée de l'Aiguille de la Persévérance (2899 m.), l'ascension du Col Infranchissable (3349 m.), de l'Aiguille de la Bérangère (3425 m.), du Mont Tondu (3196 m.), du Dôme de Miage (3673 m.), etc. Elle a brillamment terminé cette campagne semi-hivernale par l'ascension du Mont-Blanc en compagnie des guides Arthur Ravel, Alphonse Couttet, et du porteur André Cachat. Départ des Grands Mulets, le 5 février, à 3 h. 15 ; arrivée au sommet à 13 h. 10, départ à 13 h. 45, arrivée aux Grands Mulets à 18 h. 30 : beau temps, vue superbe."

Valentine, sujette belge, domiciliée à Monnetier-Mornex, est décédée à Anecy le 20 novembre 1939<sup>37</sup>.

---

<sup>35</sup> AEG Genève EC M 78

<sup>36</sup> *La Montagne*, N° 179, février 1925

<sup>37</sup> D'après l'acte notarié du legs du chalet de Praz Fleuri sis Thônes à Madeleine Extermann

## **XII. Julie Marie Nicole - Kohler.**

Julie Marie Nicole est née à Genève le 1<sup>er</sup> juin 1850. Le 15 juillet 1871, **François Paul Kohler**, commis négociant, citoyen genevois, ressortissant de la Ville de Genève où il est domicilié et où il est né le 23 juin 1837, fils majeur de feu Jean Ulrich Kohler, décédé à Cartigny le 23 septembre 1853 et de Françoise Etiennette Chalut sa veuve, divorcé en premières noces de Sophie Françoise Mermet le 11 avril 1870, épouse **Julie Marie Nicole**, citoyenne genevoise, ressortissante de la Ville de Genève où elle est domiciliée, née le 1er juin 1850.

Leurs enfants :

- 1) **Julie Émilie et Émile Jules**, jumeaux nés à Genève le 9 mars 1872.
- 2) **Élie Albert**, né à Genève le 7 septembre 1873, pasteur à Neuchâtel. Il a eu Etiennette, et Arnold Kohler, critique d'art, né en 1899, qui lui-même a eu un fils Jean né en 1938, vivant à Genève.
- 3) **Jules Paul**, né à Genève le 22 mars 1875.
- 4) **Marguerite Marie**, qui épouse le 1<sup>er</sup> août 1904 à Genève **Charles Édouard César Galley**, fils de Jean Marie et de Elisabeth Favale. Veuf en 1<sup>ères</sup> noces de Marie Joseph Durand, et en 2<sup>èmes</sup> noces de Baptistine Garnier. Ils ont vécu à Port-Saïd (1906 à 1913).





### Sources :

Documents privés communiqués par Marc Nicole et la famille Extermann.

Archives de l'État de Genève (AEG).

Archives cantonales vaudoises (ACV).

Actes des notaires (Dh)

Actes de la Justice de Romainmôtier (BIN)

Actes de la Justice de la Vallée de Joux (BIH)

Auguste Piguet : *La Commune du Chenit*, 1947.

Jaques-David Nicole : *Recueil historique sur l'origine de la Vallée du Lac de Joux*, Lausanne 1840.

Charles A Roch : Notice sur la famille Lecoultre - originaire de Lizy-sur-Ourcq - du XIV<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

Gabriel Mützenberg : *Genève 1830, Restauration de l'école, Lausanne, 1974.*

*Ruby Golay Stoner, David Golay : his ancestors and his descendants*, éd. Des Moines, 1984

*Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, Neuchâtel, 1930.



**Documents :**

Traité portant quittance d'entre les fils de fut bon. David Nicoulaz du Chenit et hon. Susanne Nicoulaz leur sœur. femme de Daniel Aubert.

(Dh 8/1, 6 juin 1687, Daniel Meylan not.)

*Le sixième jour du mois de juin 1687 entre les hon. Abraham, Moysse, Joseph, David et Pierre, fils de défunt David Nicoulaz viv. du Chenit, tant à leur nom propre qu'au nom des héritiers de fut hon. Siméon Nicoulaz leur frère, desquels ils se font fort d'une, et hon. Susanne Nicoulaz, femme d'hon. Daniel Aubert leur soeur du côté paternel, d'autre, a été conclu et arrêté que pour toutes dernières prétentions que ladite Nicoulaz peut et pourrait avoir tant es biens délaissés par ledit feu David Nicoulaz son père que sur les biens délaissés par feu Elisabeth Challiet sa mère, pour lesquelles prétentions elle était sur le point d'intenter un procès par devant l'honorable Justice de la Vallée, nonobstant le traité et quittance par ledit son mari audit son père passé pour les 2000 fl. contenus en l'assignat fait en faveur de ladite Challiet en ayant ladite Nicoulaz reçu la somme de onze cents fl. contenu audit traité portant quittance :*

*Scavoir que lesdits frères Nicoulaz livreront à ladite leur soeur pour toutes les susdites prétentions la somme de 200 et 15fl outre les 11 cents fl. contenus dans ladite quittance signée Viande le 1<sup>er</sup> octobre 1666. Lesquels 215 fl. lesdits Nicoulaz frères ont promis livrer à ladite leur soeur scavoir 50 fl. à Pierre Meylan en décharge de ladite Nicoulaz, soit dudit son mari dont ils promettent l'en apporter quitte dès à présent, et les 165 fl. restant à ladite Nicoulaz dès St Michel prochain en un an avec l'intérêt qui commencera à courir dès St Michel prochain.*

*Au moyen de quoi ladite Nicoulaz par l'avis dudit son mari et par l'autorité d'hon. Abraham Lecoultre et de David Nicoulaz ses parents leur passe quittance générale et perpétuelle pour toutes lesdites prétentions et pour toutes autres recherches sans exception, avec promesse de ne jamais plus les en rechercher ni les leurs pour accomplissement, de quoy parties ont réciproquement obligé leurs biens et promis de ne contrevenir au présent traité à peine de damp.*

*Fait au Brassus, présents les hon. Abraham Lecoultre et Abraham Aubert dudit Chenit, témoins.*

Homologation du testament de Joseph Nicoulaz. (BIN 227, 8 juin 1736)

*Se présente hon. David ffeu Pierre Nicoulaz du Chenit. Lequel expose qu'ayant plu à Dieu de retirer à soi Joseph Nicoulaz son oncle, qui avant son décès a fait son testament le 29 janvier 1730 sur les mains d'Eg. David Meylan, avec un codicille au dos d'iceluy, signé Jaques Meylan le 14 mars 1734 ici produit et cacheté.*

*Requérant qu'ils soient ouverts et lus pour être ensuite décrétés et homologués, en confirmité des lois, ayant fait à ce sujet citer hon. Elizabeth Nicoulaz, femme de Pierre Nicoulaz, régent au Chenit, Abraham et Susanne enfants de feu Moysse Nicoulaz habitant à Mollens, Jaqueline ffeu ledit Moysse Nicoulaz, femme d'hon. Jean Pierre Morelon de Mollens, Judith ffeu Abraham Nicoulaz, femme de Pierre Monod à Feschy, Pierre, ffeu Daniel Aubert du Chenit, Anne ffeu Siméon Nicoulaz, Veuve de feu Jean Guignard des Bioux, Marie ffeu ledit Siméon Nicoulaz, femme d'Abraham Isaac Viande du Chenit, Judith ffeu Pierre Nicoulaz du Brassus, Veuve de feu Daniel Piguët du Chenit, et le Sr David ffeu David Nicoulaz dud. Chenit pour être présents à ladite homologation.*

Homologation du testament de David Nicole l'aîné du Bas du Chenit. (BIN 233 fo 389,21 février 1749)

*Se présente David Nicole du Chenit... est décédé son oncle David Nicole dans la nuit du 17-18 janvier 1749 dernier, qui avait fait son testament sur les mains de David Moysse Nicole notaire, le 23 décembre 1747. Il fait citer : Jeanne Jaqueline ffeu Moysse Nicole du Chenit, femme de Jean Pierre Morrellon, conseiller de Mollens, Susanne ffeu Moysse Nicole, femme de Jean Marc Martin d'Allens, Abraham ffeu Moysse Nicole habitant à Mollens, Jeanne Judith ffeu Abraham, femme de Jean Pierre Monod, conseiller de Feschy, Pierre Aubert du Chenit, Elisabeth Nicole, femme de Pierre Nicole, régent du Chenit, Judith Nicole, veuve de Moysse Nicole, Marie, ffeu Siméon Nicole, femme d'Abraham Isaac Viande, Anne ffeu Siméon, Veuve de Jean Guignard des Bioux.*

Dans son testament du 23 décembre 1747, David Nicole l'Aîné du Bas du Chenit institue comme unique héritier David Nicole son neveu.

Contrat entre Elisabeth Nicole et David Nicole, son frère.(Dh 9/23, 6 mars 1738)

*En propre personne s'est constituée et établye hon. Elisabeth Nicole, femme du Sieur Pierre Nicoulaz, Régent du Chenil, agissante par l'avis dudit son mary et du Sieur Joseph Nicoulaz son beau-père et du Sieur Jaques David Lecoultre Lieutenant son cousin présents et l'autorisant en dite autorité, scachante et bien avisée, a cédé purement et perpétuellement par les présentes à hon. David Nicoulaz son frère dudit Chenit présent et acceptant, assavoir toute part, portion et toutes prétentions qu'elle a et peut avoir comme que ce soit en tous d'un chacun des biens du défunt hon. Pierre Nicoulaz et d'hon. Marie Nicoulaz leur père et mère en quoy qu'ils consistent de quel genre, espèce et nature qu'ils soyent meubles et immeubles, et a été faite la présente cession pour et moyennant le prix et somme de 650 fl., outre son trossel, lit, linges et habits, et une vache qu'elle a déjà reçue ci-devant (et après la mort de la mère sa dépouille se partagera entre eux par tiers entre les sus-nommés et Judith Nicole leur soeur), qui est tout ce qui luy pouvait parvenir desdits biens, par la taxe qui en a été... par les Sieurs Isaac Rochat, Siméon et Abraham Meylan Dragon frères, par les parties acceptées. Et de plus le dit David Nicoulaz s'est chargé à l'avenir de tout l'entretien de ladite hon. Marie Nicoulaz, sa mère, pendant qu'il plaira à Dieu de la laisser vivre à la décharge entière de lad. Nicoulaz sa sœur...*

Homologation du testament de Marie Reymond.(BIN 231 fo 399, 12juin 1744)

*Se présente hon. David ffeu Pierre Nicoulaz du Chenil, expose qu'ayant plu à Dieu de retirer du monde le 14 avril dernier honorée Marie Reymond sa mère, qui avait fait son testament et disposition de ses biens, sur les mains d'Eg. Jaques Meylan le 3juillet 1735 icy produit. Requérant qu'il soit lu et qu'il plaise à cette noble Justice de vouloir décréter et homologuer en conformité des lois et mandats souverains, et pour y voir procéder il a fait citer aujourd'hui honorée Elisabeth sa soeur, femme de Pierre Nicoulaz, régent au Sentier. Et quant à hon. Judith Nicoulaz son autre soeur, veuve de feu Moyse Nicoulaz du Chenil, il produit une acceptation et consentement audit testament, signée par Daniel Gollay conseiller comme tuteur établi de ladite veuve, daté du 2e du courant. Requérant qu'acte de dite décrétation lui soit accordé, et que ladite Eli-*

*sabeth soit proclamée et que ne paraissant qu 'acte lui en soit aussi accordé.*

Teneur dudit testament :

*L'an mille sept cent et trente cinq et le 3<sup>e</sup> jour du mois de juillet, par devant moy notaire soussigné et en la présence des témoins sous nommés, personnellement s 'est constituée et établie hon. Marie Reymond, veuve de feu Pierre Nicoulaz du Chenit, étant en santé de corps, et nonobstant son grand âge, de bon sens, bon jugement et bonne mémoire, après avoir recommandé son âme à Dieu son Créateur. Elle a fait son testament du peu de biens dont Dieu l'a bénite en ce monde, de la manière suivante : Premièrement elle en donne la moitié à hon. David Nicoulaz son fils, à la charge qu 'il payera aux pauvres dud. lieu deux florins qu 'elle leur a légués par charité, Et pour l'autre moitié elle a nommé et établi de sa propre bouche pour en être les vrais et légitimes héritiers et héritières le devant nommé David Nicoulaz son fils et les hon. Elisabeth et Judith Nicoulaz ses deux filles, par égale portion, entendant que ses dettes soient premièrement payées, cassant et révoquant tous autres testaments qu 'elle pourrait avoir faits cy-devant, désirant que celui-ci seul ait son effet et jugement, et delors étant ainsi par dernière volonté, ce qui a été ainsi passé au Chenit sur mes mains led. jour 3<sup>e</sup> juillet 1735 en présence des hon. Daniel Capt forestier et David Meylan dud. Chenit. Signé J. Meylan*

Teneur de la dite acceptation :

*Moy soussigné ayant été requis de la part du Vén. Consistoire du Chenit pour être Conseiller de Judith Nicoulaz, veuve de feu Moyse Nicoulaz au sujet d'un testament de feu Marie Reymond sa mère décédée il y a quelques semaines, et après avoir fait attention à ce que m'a dit ladite Judith, qu'elle était contente de ce qu'elle peut prétendre pour les biens de ses père et mère et qu'elle a un traité de mariage (sic) avec David Nicoulaz son frère qui comprend lesdits biens de père et mère, approuvé par ses parens et par le Vénérable Consistoire, ainsi je consens que ledit testament soit homologué sans opposition de sa part. Ainsi ai signé au Chenit ce 2 juin 1744. Signé Daniel Golay, conseiller.*

*La noble Justice a homologué et corroboré ledit testament en conformité des lois et mandats souverains, droits d'autrui réservés, ayant aussi*

*accordé ladite sentence requise contre hon. Elisabeth Nicoulaz qui n'a point comparu quoique proclamée suivant la coutume.*

Donation entre vifs faite au Sr David Nicole du Chenit par hon. Elisabeth Nicole sa soeur du même lieu. (Dh/10, 15 juin 1767)

*...hon. Elisabeth Nicole, veuve de feu le Sr Pierre Nicole, lorsqu'il vivait régent d'école et assesseur consistorial, du Chenit, donne tous ses biens à charge à David de fournir à sa soeur pendant sa vie "son logement dans sa maison audit Chenit au poile de la plaque, avec l'affouage, de la blanchir, lui procurer et rendre à son logement toutes les denrées nécessaires à son entretien, entr'autre la graine, la lui faire moudre et réduire en pain, la gouverner et assister avec tous les égards de support et de condescendance convenables à son état de caducité, suivant que ses besoins et infirmités l'exigent, sans la négliger ni laisser manquer de secours en quoi que ce soit"...*

Elle laisse sa dépouille en linges et habits de femme à Judith Nicole, sœur d'Elisabeth Nicole, veuve de Daniel Pignet, et à Elisabeth fille dudit David Nicole, sa nièce, à qui elle lègue en plus 100 fl. Au décès de David Nicole, tous les autres biens qu'il aura de la donatrice, iront à Pierre Nicole son fils, neveu de la donatrice.

Dh 11/9, 17juin 1765 :

*Obligation en faveur des No et hon. Sieurs du Conseil de la ville d'Yverdon, contre les Sieurs Abraham Reymond et Pierre fils du Sr David Nicole, marchands associés du Chenit, principaux débiteurs et leurs cautions solidaires : Daniel Reymond demeurant aux Bioux, père dudit Abraham, David et Jean Daniel Golay, frères de père, beaux-frères dudit Abraham, et beau-père et oncle dudit Nicole, et Timothée Golay, maître horloger, leur parent du même lieu.*

Homologation du Testament d'Elisabeth Aubert, femme de David Nicole (BIH 10 fo 24,6 janvier 1778)

*Se présente le Sr David Nicole, conseiller du Chenit, lequel produit le testament fait par hon. Elisabeth Aubert sa femme, décédée le 1<sup>er</sup> décembre dernier, demande qu'ouverture et lecture en soit faite.*

*Les Sieurs David Golay assesseur consistorial au nom des deux fils de sa fille, petits-fils de la défunte ; Pierre Moyse Piguet au nom d'hon. Elisabeth Nicole sa femme, fille de la testatrice, ayant été avisés d'y porter présence.*

Teneur dudit testament :

*L'an mille sept cent septante sept et le ving-neuvième jour du mois de septembre, personnellement s'est établie et constituée Honorée Elisabeth Aubert, femme de David Nicole, conseiller du Chenit, laquelle étant par la bonté divine de bon sens, mémoire et jugement, mais dans un âge avancé et dès longtemps languissante, réfléchissant qu'il n'y a rien de plus certain que la mort et de plus incertain que l'heure de sa venue, c'est pourquoi et après d'autres sérieuses réflexions elle a fait son testament entre les mains du notaire juré soussigné et en présence des témoins ci-après nommés. Par lequel elle donne et lègue la moitié de tous ses biens, soit tous ceux dont les lois lui permettent de disposer, auxquelles elle se rapporte, à ses petits-fils David Louis Philippe et François, fils du Sieur Pierre Nicole son fils, aux deux par égale portion, à la charge de payer après sa mort cinq florins qu'elle lègue à la bourse des pauvres du Chenit, et de laisser parvenir à honorée Elisabeth Nicole sa fille, femme du Sr Pierre Piguet dudit lieu, tous ses effets et habits de linges de femme qu'elle laissera, excepté son habit noir, qu'elle donne audit Sieur David Nicole son mari, d'intention qu'après ces légats acquittés, il soit jouissant pendant sa vie du surplus de ladite moitié léguée, qui comprendra tous les autres effets de son trousseau, outre de l'autre moitié de tous ses autres biens non léguée, en quoi qu'elle puisse consister,*

*De laquelle elle a nommé et institué pour en être les vrais et uniques héritiers lesdits Sr Pierre Nicole et honorée Elisabeth Nicole ses fils et fille, les deux par égale portion, à la charge de payer ses dettes légitimes s'il s'en trouve, et de la jouissance de leur père.*

*Excluant tous autres prétendants en ses biens, avec révocation de toutes autres dispositions à cause de mort et testament qu'elle pourrait avoir ci-devant fait, voulant que le présent sorte son plein effet comme contenant sa dernière volonté et intention à l'égard de ses biens, avec révocation de toutes autres dispositions à cause de mort et testament qu'elle pourrait ci-devant avoir fait, voulant que le présent sorte son plein effet comme contenant sa dernière volonté et l'intention à l'égard de ses biens.*

*Ainsi qu'elle l'a déclaré et répété de sa bouche et de l'avoir faite sans induction audit Chenit dans la maison dudit Sr David Nicole son mari, environ huit heures du soir, en présence des Srs Abraham Aubert, forgeron, et Samuel Joseph Aubert, assesseur consistorial, son germain dudit lieu, ledit jour 29<sup>e</sup> 7bre 1777.*

*L'original signé Di Mi Nicole avec paraphe.*

*Lecture dudit testament ayant été faite en présence desdites parties, le Sr David Golay au nom qu'il agit en demande l'homologation. Ledit Sr Moysse Piguët au nom de sa dite femme, et en celui du Sr Pierre Nicole, fils de la défunte, absent du Pays, proteste de combattre ledit testament de nullité dans le temps prescrit par les lois. Ledit Sr David Nicole n'oppose point à la dite homologation.*

*La Noble Justice en admettant les parties dans leur proteste et contreproteste, a accordé l'homologation demandées, pour valoir le tout autant que de droit.*

Registre des tutelles. (BIH 44,4 mai 1784)

*M. le Lieutenant Meylan de céans a été établi curateur de Pierre, ffeu David Nicole du Chenit, absent du Pais, qui a par le dû de sa charge de s'en acquitter fidèlement et d'en rendre bon compte en tout temps requis.*

Registre des tutelles. (BIH 45,20 juin 1786)

*La Noble Justice assemblée en commission ordinaire sous la présidence de M. le châtelain Reymond. Le Sr David Golay marchand du Chenit, s'est présenté et a exposé qu'ayant fait la fonction de conseiller tutellaire d'hon. Susanne Golay sa fille, femme du Sr Pierre Nicole qui est absent du Pais, et comme il se propose de dotter ses enfants que par là il se trouve intéressé. il ne peut plus par cette raison continuer sa fonction. C'est pourquoi il prie ce Noble Tribunal d'y pourvoir.*

*La Noble Justice a ensuite de dite réquisition, nommé et établi pour conseiller tutellaire de ladite femme, le Sr Daniel Piguët, marchand horloger dudit Chenit, qui a promis par serment de s'acquitter de cette commission avec fidélité et d'en rendre bon compte en tout temps requis.*

Succession de David Nicole. (BIH 25, fo 113, 12 avril 1785)

*Se présente le Sr Lieutenant Meylan de céans, ainsi que curateur du Sr Pierre Nicole du Chenit et a l'honneur d'exposer que ledit Nicole étant absent depuis bien des années, il a fait toutes les démarches possibles pour découvrir où il avait passé, afin de lui communiquer la mort de son père, l'acceptation sous bénéfice d'inventaire de sa succession et l'état dans lequel elle se trouve, mais sans succès. Expose que par l'examen qui a été fait de l'état d'icelle par les parents, il s'est manifesté que les dettes surpassent les biens et qu'ils ne pouvaient point liquider les susdites dettes de l'hoirie. Il trouve qu'il est plus avantageux de la répudier que de l'accepter. Il se déclare donc de faire dite répudiation purement et simplement, requérant d'en avoir acte pour que ledit Sr Nicole, en cas qu'il soit vivant..., selon droit.*

*Le Sr Pierre Moyse Piguët du Chenit, agissant au nom d'hon. Elisabeth Nicole sa femme, fille dud. défunt David Nicole de qui il se fait fort, dit que sa femme seraient dans les mêmes intentions que led. Sr Meylan vu les embarras qui se trouvent dans ladite hoirie ; mais comme elle peut posséder les fonds avec l'aide de ses parents, il se déclare d'accepter ladite hérédité, d'en supporter toutes les charges et de payer les frais qui en sont résultés, de quoi il se porte pour caution solidaire. Demandant que tous les biens soient remis à ladite femme.*

*La Noble Justice a accordé audit Lieutenant Meylan l'acte de répudiation par lui requis ; et audit Sr Piguët au nom qu'il fait l'acceptation de ladite hérédité... qu'il sera chargé de remplir ses engagements et d'en payer les frais, tous les biens devant lui être remis.*

Ratification d'une convention par François Nicole. (Dh 11/19, 9 septembre 1788)

*Sr François Nicole, horloger, ff le Sr Pierre Nicole du Chenit, lorsqu'il vivait Capitaine au service d'Angleterre en Amérique où il est mort, et de défunte Susanne Marie Golay sa femme, ledit François agissant tant en son nom propre qu'en celui du Sr David Nicole son frère aîné indivis, aussi horloger, duquel il a dit avoir charge et pleins pouvoirs en ce fait, d'ailleurs assisté et autorisé du Sr Daniel Piguët, marchand horloger dud. Chenit, leur parent et tuteur, en requérant de leurs proches parents de les autoriser plus outre à l'effet du traité et convenant que les dits deux frères ont fait et signé, assistés dudit Sr Piguët leur tuteur, avec le Sr Da-*

*vid Golay, assesseur consistorial dudit Chenit leur grand-père maternel, pour la part et portion qu'ils pouvaient avoir et prétendre... généralement à tous ses biens comme représentant ladite défunte Susanne Marie Golay sa fille aînée, leur mère. Et pour tous droits et prétentions qu'elle pouvait avoir aux biens délaissés par feu hon. Susanne Golay sa mère, aïeule desdits Srs Nicole ses fils, et autres, ainsi que tout est amplement spécifié dans la convention des parties du 26 juillet 1788 de la teneur ci-dessus ; copie de mot à mot et sans changement, et pour laquelle rendre plus authentique, ledit Sr François*

*Nicole s'est déclaré pour lui et son frère, la ratifie et confirme en tout son contenu en ce qui les regarde, avec promesse de s'y rapporter et de jamais y contrevenir ni par eux ni par d'autres à l'obligation de leurs biens, persuadés que ledit Sr Golay leur grand-père s'effectuera (?) à leur égard de conformité à ladite convention, sous réserve cependant d'acte à cet effet. Ainsi fait au dit Chenit.*

État sommaire de biens de David Golay. (Dh11/19, 24 novembre 1788)

*Se sont constitués le Sr Isaac Philippe Golay, horloger, agissant tant en son nom qu'en celui du Sr Daniel Golay son frère, marchand et Directeur des Postes à Morges, duquel il a dit avoir charge et pleins pouvoirs à l'effet des présentes, en promettant de les lui faire avouer et dûment ratifier en étant requis, et hon. Henriette Marguerite Golay, leur soeur cadette, femme du Sr Abraham Isaac Simond if Daniel Simond, et le Sr Daniel Pignet, marchand horloger au nom et comme tuteur des Srs David et François Nicole, horlogers, ses parents, demeurant à Nyon, fils de feu le Sr Pierre Nicole, lorsqu'il vivait Capitaine au service d'Angleterre où il est mort et de feu hon. Susanne Marie Golay sa femme leur père et mère, comme leur représentants, soeur desdits Sr Isaac Philippe Golay et Henriette Golay, les quatre fils et filles du Sr David Golay, marchand, assesseur consistorial et de feu hon. Susanne Golay sa femme... tous du Chenit. Ladite Henriette Golay et le Sr Daniel Pignet, tuteur desdits Srs Nicole frères, assistés et dûment autorisés en ce fait, l'une du Sr Simond mari de ladite Henriette Golay et oncle desdits frères Nicole, que des Srs Jean Daniel Golay oncle desdites soeurs, et Pierre Moïse Golay leur germain, et du Sr Pierre Moïse Pignet, oncle desdits frères Nicole, les quatre dudit Chenit.*

*Tous lesquels constitués, chacun au nom qu'il agit, ensuite de la disposition que ledit Sr David Golay leur père et grand-père leur a manifes-*

## Annexe 2

---

*té dès le commencement du mois dernier (vu son âge avancé) de leur remettre, céder et abandonner en avance d'hoirie comme il l'avoue et ratifie présentement, assavoir...*

*État sommaire des biens : 73285 fi., la part revenant à chacun des frères Nicole se monte à 6928 fi. 7 sols, 6 den.*

**Tableaux**

- I La famille Nicole de David Nicoulaz à François Louis
- Ia Les familles Golay et Magniet
- Ib La famille Mestral
- Ii Les descendants de François Nicole et de Fanny Mestral



Tableau I

**La famille Nicole de David Nicoulaz à François Louis dit César**

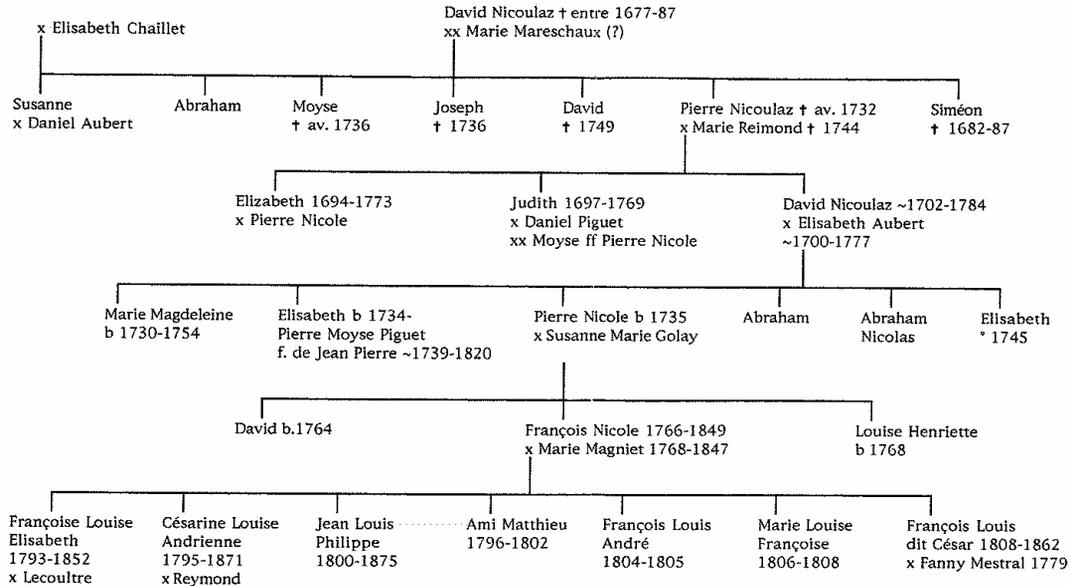




Tableau I a

Les ascendants de François Louis Nicole dit César  
Les familles Goly et Magniet

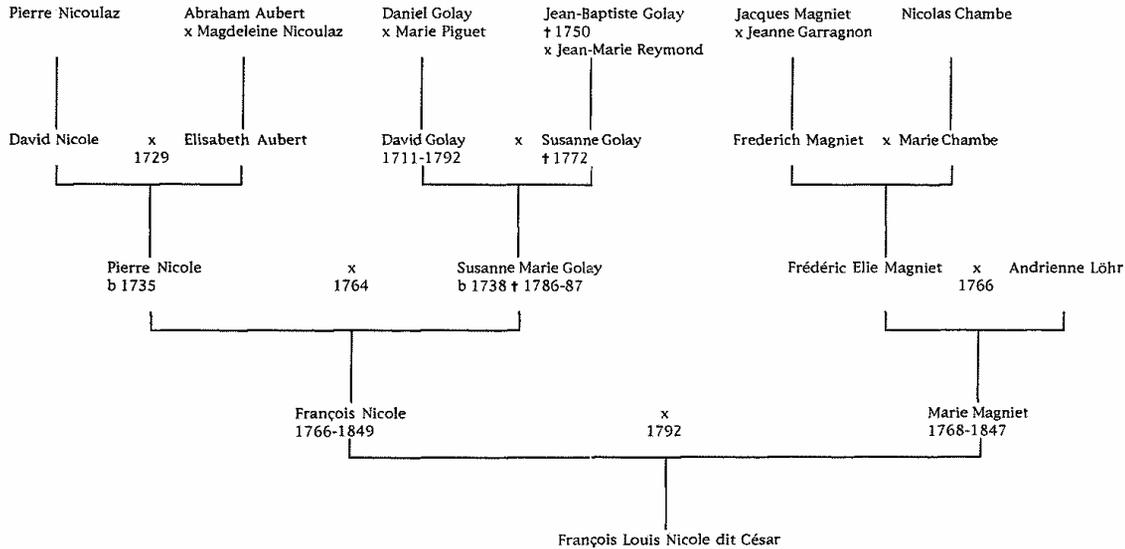
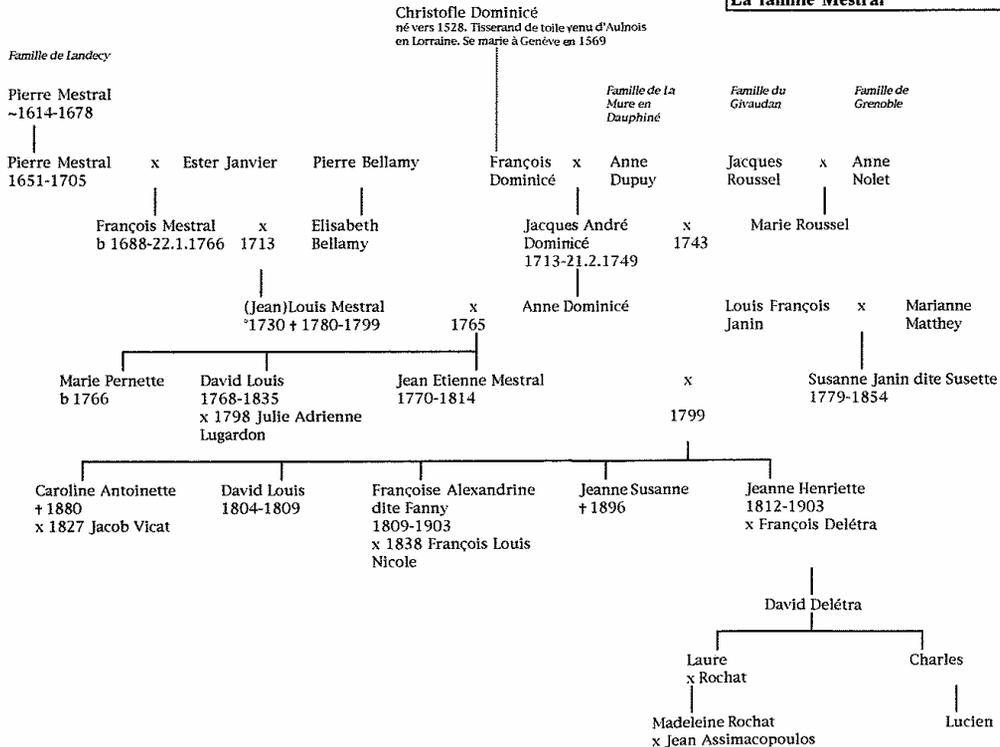




Tableau I b

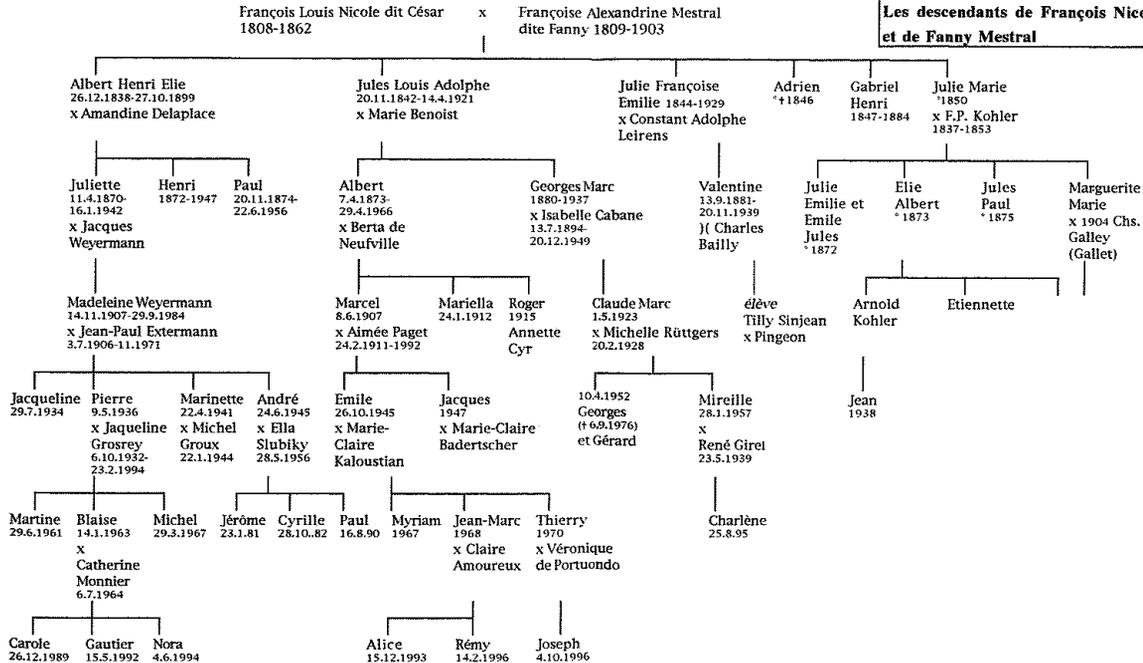
La famille Mestral





**Tableau II**

**Les descendants de François Nicole et de Fanny Mestral**





## Addenda et corrigenda

### Texte principal

p. 28, l. 12 1er janvier 1946 (et non le 1er décembre 1946)

*Le texte de la page 28, ligne 24 à la page 29, ligne 14 est à remplacer par ce qui suit.*

**1) Albert**, né le 7 avril 1873 à Paris, mort le 29 avril 1966 à Lausanne. Il épouse à Francfort-sur-le-Main le 5 août 1903 Mathilde Cornelia Bertha de Neufville, fille de Julius de Neufville et d'Elisabeth Passavant. Elle est née le 8 août 1876 à Cronberg et décédée le 6 avril 1976 à Ecublens. Pasteur à Orthez, à Sauveterre, à Francfort, à Berlin, à Saint-Imier. Professeur à Lausanne. Décoré de la Légion d'honneur pour son activité dans les camps de prisonniers français en Allemagne pendant la guerre de 1914-18. Leurs enfants :

**a) Jules Marcel**, né le 8 juin 1907 à Berlin, pasteur et professeur de théologie à Nogent s/Marne, Aix-en-Provence et Vaux s/Seine. D<sup>f</sup> h.c. de la Faculté de Gordon-Conwell. Il épouse à Alès le 1<sup>er</sup> décembre 1943 Aimée Lucie Paget, née le 24 février 1911 à Vinsobres, décédée le 20 février 1992 à Meulan dont il a deux enfants :

i) **Émile Roger**, né le 26 octobre 1944 à Alès, qui épouse le 23 décembre 1965 à Nogent s/Marne Marie-Claire Kaloustian, née le 11 novembre 1939 à Aubenas. Il est D<sup>f</sup> en théologie de l'Université de Strasbourg. Il vit à Meulan, Yvelines, où il est professeur de théologie. Ils ont trois enfants : Myriam, née le 25 octobre 1966 à Paris, éducatrice diplômée ; Jean-Marc, né le 6 février 1968 à Nîmes qui a épousé à Crespières le 19 août 1989 Claire Amoureux, née le 2 juin 1968. Ils ont deux enfants, Alice, née le 15 décembre 1993 et Rémi, né le 14 février 1996 ; et Thierry Tigrane, né le 6 août 1969 à Nîmes qui a épousé à Orthez le 8 août 1994 Véronique de Portuondo. Ils ont un enfant, Joseph, né le 4 octobre 1996.

ii) Jacques Etienne Albert, né le 17 avril 1948 à Paris qui a épousé en juillet 1974 à Sainte-Croix Marie-Claire Badertscher, née le 11 mai 1947. Ils n'ont pas d'enfants. Il est D<sup>f</sup> ès lettres, diplôme d'État, de l'Université de Nice. Il est pasteur et anime au Togo une équipe de traducteurs de la Bible.

**b) Désirée Mariella**, née le 24 janvier 1912 à Schöneberg, aide-soignante, domiciliée à Ecublens.

**c) Robert Roger Georges**, né le 10 décembre 1915 à Charlottenburg, qui épouse en juin 1946 Annette Cyr, née le 14 janvier 1917. Ils n'ont pas d'enfants. Roger a étudié à la Sorbonne, est D<sup>f</sup> en théologie de la Faculté Gordon-Conwell et D<sup>f</sup> en philosophie de l'Université Harvard. Il a enseigné à la Faculté de Gordon-Conwell et a aussi été pasteur dans différentes paroisses de Nouvelle-Angleterre. Il est à la retraite à Apopka en Floride.

**2) Jules** (1873-1878).

**3) François** (1878-1881).

**4) Georges Marc Nicole**, etc.

## Tableau II

André x Ella Slubicki (et non Slubiki)  
Tilly Sinjean x Marcel Poireau (et non Pigeon)  
Myriam est née en 1966 (et non 1967)  
Thierry est né en 1969 (et non 1970)

*Septembre 1997*